

# Une réhabilitation d'envergure au collège Lou Vignarès de Vedène

La Présidente, Dominique Santoni, s'est rendue, ce mardi 17 septembre, au collège Lou Vignarès, à Vedène. L'occasion de mesurer l'avancée des travaux menés par le Département, qui se poursuivront jusqu'au début de l'année 2026.

Publié le 17 septembre 2024



*La première phase des travaux vient de s'achever par la construction du pôle enseignement.*

37 mois. C'est la durée prévisionnelle du chantier réalisé au collège Lou Vignarès. En service depuis 1980, l'établissement doit faire l'objet d'importants travaux pour accueillir ses 750 élèves dans de meilleures conditions. Au quotidien, les déplacements des élèves et des professeurs étaient devenus complexes et l'aménagement des salles loin d'être optimal. « C'est l'une des réhabilitations les plus importantes de ces dernières années, après celles des collèges Jean Giono, à Orange, et Anselme Mathieu, à Avignon », a rappelé la Présidente, Dominique Santoni.

Cette visite s'est également déroulée en présence de Thierry Lagneau, vice-Président chargé de l'Aménagement, des Routes, des Travaux et de la Sécurité, de Christelle Jablonski-Castanier, vice-Présidente chargée du Sport, de la Vie associative et des Collèges, mais aussi des maires et des conseillers départementaux du canton du Pontet.

La première phase des travaux vient de s'achever par la construction du pôle enseignement. Les élèves ont pu effectuer leur rentrée de septembre dans des locaux neufs. Prochaines étapes : la restructuration et l'extension des bâtiments administratifs suivies de l'emménagement dans ces mêmes locaux. A noter aussi la création d'un Pôle sciences et technologie ainsi que de nouveaux espaces conviviaux pour les élèves, comme la salle polyvalente et le foyer.

## Fin des travaux prévue en janvier 2026

Quant au collège provisoire mis en place, il sera démonté et évacué une fois le chantier terminé. « A la fin des travaux, prévue en janvier 2026, le bâtiment sera fonctionnel, peu énergivore et respectueux de l'environnement », a souligné la Présidente. En effet, grâce à l'isolation par l'extérieur, le changement des menuiseries et l'optimisation du système de chauffage et de ventilation, la consommation énergétique du bâtiment pourrait baisser de 60%.



*Le Département de Vaucluse est maître d'ouvrage et principal financeur des travaux du collège de Vedène.*

Au total, 13,2 M€ sont investis pour réhabiliter cet établissement du second degré. Une somme financée en grande partie par le Département de Vaucluse (maître d'ouvrage des travaux), mais aussi par l'Union Européenne au titre du FEDER (à hauteur de presque 2 M€) et par l'Etat au titre de la Dotation de soutien à l'investissement départemental (à contribution de 535 000€).

**Plus d'informations sur les travaux menés dans les collèges vauclusiens : [Après les chantiers d'été, bientôt l'heure de la rentrée dans les collèges - Vaucluse](#)**



**DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE**

Rue Viala - CS 60516  
84909 Avignon Cedex 09